



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-49107>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-49107**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-36178

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 24/04/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Jouy-le-Moutier

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21950323200015

Ville : Jouy-le-moutier

Code postal : 95280

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 95

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Maintenance préventive et curative des matériels de restauration collective de la ville de Jouy-le-Moutier

Code CPV principal - Descripteur principal : 50883000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet la maintenance préventive et curative des matériels de restauration collective, comprenant l'entretien des adoucisseurs, et la visite annuelle préventive des structures de la ville : - les 8 offices des restaurants scolaires, - l'office du centre culturel, - l'office des LCR de la ville (Merisiers et Village), - l'office de la crèche (Maison de la petite enfance), - la cuisine pédagogique du Beffroi, - la tisanerie du centre technique municipal, - la tisanerie de l'hôtel de ville.

Section 4 - Informations rectificatives

- La consultation citée en référence a été modifiée. Les éléments modifiés sont : - CCAP - article 4.1 : Les prix comprendront la rémunération de la main-d'oeuvre et les frais de déplacement, mais uniquement pour la maintenance préventive. - Bordereau des Prix Unitaires (BPU) : un BPU a été ajouté pour la maintenance corrective. Le BPU est ainsi divisé en 3 feuilles : la première

pour la maintenance préventive, la deuxième pour la corrective et la troisième, l'annexe 1 : les délais, - Détail Quantitatif Estimatif (DQE) : la maintenance curative a été ajoutée dans le DQE. Ainsi, le montant total du DQE sera l'addition du montant de la maintenance préventive et celui de la maintenance curative, - Règlement de Consultation (RC) - Article 7.1 : modification des pièces à remettre dans le cadre de l'offre notamment les 3 feuilles du BPU à remplir ainsi que le DQE. La date limite de remise des offres est reportée par conséquent au vendredi 24 mai 2024 - 13 h00.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/04/2024